

13 janvier 2018

## MISE A JOUR

### Fermeture exceptionnelle du Parc Provincial de la Rivière Bleue, de la Netcha, des Chutes de la Madeleine et des Bois du Sud

Dès ce samedi 13 janvier 2018



En raison de l'incendie qui sévit sur la commune du Mont-Dore, la province Sud a pris la décision de fermer l'accès à toutes les aires protégées du Grand Sud au public : en plus du Parc Provincial de la Rivière Bleue, les Bois du Sud, la Netcha, ainsi que les Chutes de la Madeleine.

Ces sites resteront fermés au public jusqu'à ce que la situation s'améliore sur la commune du Mont-Dore, où des agents de la direction de l'Environnement de la province Sud sont réquisitionnés pour combattre l'incendie.

En effet, à la demande de la DSCGR, les agents du Parc Provincial de la Rivière Bleue et gardes-nature de la province Sud, notamment, formés sur les départs d'incendie, sont présents aux côtés de la DSCGR pour apporter leur soutien et leur connaissance du terrain. La province Sud a également mis trois véhicules d'intervention à disposition de la DSCGR.

Pour plus de renseignements :  
Marie-Noëlle Lopez,  
directrice de la Communication – province Sud  
Tél. 20 31 07